12 juillet 2006 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'Affaire Dreyfus et la défense des valeurs de la République, à Paris le 12 juillet 2006.

Madame la ministre,
Monsieur le ministre,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Premier Président,
Mesdames et Messieurs,
Le 5 janvier 1895, le capitaine Dreyfus est dégradé pour avoir trahi la France. Le pire des crimes pour un officier.
Mais ce crime, Dreyfus ne l'a pas commis.
Au matin, dans la cour d'honneur de l'École militaire, un adjudant s'approche de lui. Il lui arrache boutons, bandes de pantalon, insignes de grade. Il brise le sabre de l'officier. Devant lui, Dreyfus reste droit et digne.
Un photographe a choisi cet instant, il l'a saisi. Et Cent ans plus tard, on en ressent encore toute la violence. Le capitaine Dreyfus a vu tomber à ses pieds les lambeaux de son honneur. Il a dû affronter les invectives de la foule. Moment terrible pour cet Alsacien qui a choisi en 1872, après l'annexion par l'Allemagne, de rester Français. Lui qui, à l'âge de l'adolescence, a juré de devenir soldat pour défendre sa patrie.
Le voilà relégué sur l'île du Diable, au large de la Guyane. Pendant près de cinq ans, Dreyfus est enfermé dans quelques mètres carrés. A partir de 1896, il est mis aux fers chaque nuit. On dresse autour de lui une double palissade : il ne peut même plus apercevoir la mer, sa grande consolatrice. De Dreyfus, on ne devait plus jamais entendre parler.
On en a parlé pourtant. Pendant des années, on n'a même parlé que de cela : car Dreyfus était innocent.
Il n'y aurait jamais dû y avoir d'Affaire Dreyfus : cette médiocre machination aurait pu être dévoilée dès le départ. Mais, parce que la haute hiérarchie ne pouvait s'être trompée, le capitaine devait à tout prix rester coupable. On invoquait l'intérêt supérieur de la nation. Il ne s'agissait que de dissimuler les médiocres défaillances de quelques responsables.
Mais d'autres ont refusé la conspiration de l'injustice. Face à l'adversité, ils ont livré le combat de l'honneur, le combat de la vérité.
Et d'abord, bien sûr, Dreyfus lui-même. Issu d'une famille juive profondément ancrée dans la République, polytechnicien, brillamment sorti de l'école de guerre, admis au sein de l'état-major, il a accompli, par son travail et sa compétence, une carrière exemplaire d'officier d'élite de l'armée nouvelle. Soudain, cet homme est pris dans l'engrenage d'une effroyable erreur judiciaire. Mais il ne se résigne pas : il veut sauver son honneur et l'honneur des siens. Plus que tout, il croit en la France et en la République.
S'il accepte en 1899 la grâce présidentielle, c'est à la condition de continuer à lutter pour faire reconnaître son innocence. Il se bat pour que son procès soit révisé. Réhabilité, il est mobilisé pendant la Première Guerre mondiale et il combat vaillamment pour son pays.
La fermeté d'âme, la droiture, le courage exemplaire d'Alfred Dreyfus forcent l'admiration. Un officier exemplaire qui, dans les plus terribles épreuves, a toujours agi en soldat. Un patriote qui aimait passionnément la France et qui n'a jamais douté d'elle. Un homme aussi, sachons le reconnaître, à qui justice n'a pas été complètement rendue : la mort dans l'âme, faute d'avoir

reconnaître, à qui justice n'a pas été complètement rendue : la mort dans l'âme, faute d'avoir bénéficié de la reconstitution de carrière à laquelle il avait pourtant droit, l'officier a dû quitter l'armée. C'est pourquoi la Nation se devait aujourd'hui de lui rendre un hommage solennel.
Et puis, il y a le lieutenant-colonel Picquart : nommé chef des renseignements militaires, il comprend que Dreyfus n'est pas coupable. Officier loyal, il s'en ouvre à ses chefs. "Si vous ne dites rien, personne ne saura": voilà la réponse qu'il reçoit. On l'écarte de son poste, on l'envoie en mission dangereuse. Il pourrait se taire. Il choisit de parler. Sa carrière, sa vie même ont failli en être brisées. Mais lui aussi aime l'armée. Il croit en elle : il veut qu'elle soit juste. Ses chefs se refusent à comprendre à quel point le déni de justice fait à Dreyfus est préjudiciable aux intérêts de l'armée, aux intérêts de la France. Le Lieutenant-colonel Picquart remplit son devoir d'honnête homme : son devoir patriotique.
Ces hommes ont créé les conditions du sursaut républicain. Déjà, l'innocence de Dreyfus ne fait plus guère de doute. L'erreur judiciaire qui l'a frappé prend une nouvelle dimension. Alors commence véritablement l'Affaire : une crise majeure, mais aussi un moment fondateur pour l'enracinement de la République.
Chacun doit choisir son camp. Deux conceptions de l'individu et de la nation s'affrontent. D'un côté, il y a ceux pour qui la raison d'Etat, l'honneur de l'armée doivent prévaloir sur toute autre considération, y compris les droits de l'Homme. Pour eux, même innocent, Dreyfus doit rester coupable. Tout est bon pour l'abattre et, à travers lui, atteindre une République encore fragile.
De l'autre côté, il y a ceux qui combattent au nom du droit fondamental de chaque personne à la justice. Ils considèrent qu'en reconnaissant l'erreur commise, en innocentant Dreyfus, la France se grandit.
Ces hommes ont des parcours, des croyances, des opinions très différents : Clemenceau, Emile Zola l'écrivain engagé et Anatole France, l'académicien au faîte de sa gloire. Léon Blum le socialiste et Charles Péguy, le poète catholique. Bernard Lazare, l'anarchiste et le vice-président du Sénat Auguste Scheurer-Kestner. Jaurès, l'éloquence faite homme, et le pur et ardent Lucien Herr, bibliothécaire de l'Ecole normale supérieure. Ce qui les rassemble tous, c'est leur engagement dans l'Affaire. Il transcende leurs différences dans la lutte pour des valeurs communes.
Avec eux, le combat pour Dreyfus devient un combat pour tant et tant de Français. Un combat universel. Un combat pour tous les hommes. Clemenceau l'écrit, dans l'Aurore : la République, fondée sur la liberté et la justice, est incompatible avec l'arbitraire et la raison d'État.
La violence des antagonismes nés dans l'Affaire est d'une violence extrême. Dans un pays où les Juifs ont obtenu l'égalité des droits civiques dès 1791, l'antisémitisme se déchaîne, dans les rangs nationalistes, et ceci avec une violence inouïe. Pour ou contre Dreyfus, on se bat en duel. Des hommes meurent. Des familles se déchirent.
Mais, grâce à la mobilisation des dreyfusards, la voie est enfin ouverte pour la révision. Le 12 juillet 1906, il y a cent ans jour pour jour, la Cour de cassation rend son arrêt. Après avoir conclu, comme vous venez de l'entendre, "que de l'accusation portée contre Dreyfus rien ne reste debout", elle annule la décision du conseil de guerre de Rennes. Réhabilitant Dreyfus, elle se place sur le terrain des principes : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, les règles fondamentales du Droit naturel, le primat des droits individuels sur la raison d'Etat.
L'erreur judiciaire qui fit le malheur de Dreyfus a pris une dimension universelle. L'affaire aurait pu porter un coup fatal à la République : au lieu de cela, non seulement elle a surmonté la crise, mais elle en est sortie plus forte. Plus assurée de sa légitimité et de ses valeurs. Ses piliers y ont trouvé une solidité nouvelle : l'armée, à qui l'on allait demander tant de sacrifices en 1914, s'est ancrée définitivement dans la République. La justice, avec la Cour de Cassation, a démontré son impartialité et son attachement aux droits de l'homme. La presse qui a su endosser le rôle de contrepouvoir, un rôle indispensable en démocratie. L'élite de la République, professeurs, savants, écrivains, ceux que depuis lors, on appelle les "intellectuels", ont pour la première fois exercé ce magistère moral qui marquera le siècle.
La tragédie du capitaine Dreyfus fut un moment de la conscience humaine. Elle continue à résonner fortement dans nos coeurs, dans nos esprits. Après avoir divisé le pays, elle a contribué

à fortifier la République. Elle fut le creuset où finirent de s'élaborer les valeurs humanistes de respect et de tolérance. Des valeurs qui, aujourd'hui encore, constituent notre ciment. La réhabilitation de Dreyfus, c'est la victoire de la République. C'est la victoire de l'unité de la France.

Le refus du racisme et de l'antisémitisme, la défense des droits de l'homme, la primauté de la justice : toutes ces valeurs font aujourd'hui partie de notre héritage. Elles peuvent nous sembler acquises. Mais il nous faut être toujours extrêmement vigilants : le combat contre les forces obscures, l'injustice, l'intolérance et la haine n'est jamais définitivement gagné.

Mesdames et Messieurs,

Le 21 juillet 1906, à l'Ecole militaire, Alfred Dreyfus est fait chevalier de la Légion d'honneur. Là encore, une photographie témoigne pour l'histoire : l'officier réhabilité converse avec ses pairs. Sur le visage de ces hommes, il y a de la fierté : on a rendu son honneur volé à un soldat de la République. Aux cris enthousiastes de "Vive Dreyfus !", le capitaine répond avec noblesse : "Non, Messieurs, je vous en prie. Vive la France !"

Aujourd'hui, en honorant Dreyfus, Picquart et tant d'hommes d'exception, c'est à la République, et aux valeurs sur lesquelles la France s'est construite, qu'en réalité nous rendons hommage. Vive la République ! Vive la France !